

COMMUNE DE MONTLUEL
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2023-04-04-15

Séance du 04 avril 2023

Date de convocation : 29 mars 2023

Date d'affichage de la convocation : 29 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MONTLUEL s'est réuni, en son lieu habituel de séance, en session ordinaire sous la Présidence de Madame Anne FABIANO CONTIGLIANI, Maire.

PRESENTS : Anne FABIANO CONTIGLIANI, Franck GENILLON, Christian GUILLEMOT, Karine GARNIER, Mustafa SARIKAYA, Aurore SAMIER, Philippe BELAIR, Gilbert BARRIQUAND, Laurence RAVEROT, Irène TOST, Christian PRADIER, René BERTRAND, Josette SAVARINO, Corinne DEBARREIX-PAGE, Virginie BECQUET, François CREVOLA, Anne PIRAT, Carine MOUSTAUD, Jean-Paul DA SILVA, Jean-Claude PERON, Nadine CHAMARD-COQUAZ, Amara BOUDIB,

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Jean-Luc CHARVET donne procuration à Karine GARNIER, Patrick RENARD donne procuration à René BERTRAND, Maryse PACCARD donne procuration à Christian GUILLEMOT, Pascal JUSSEAUME donne procuration à Virginie BECQUET, Inès DUBOIS donne procuration à Franck GENILLON,

ABSENTS : Christiane GUERRERO, Manon RIGOLLIER,

SECRETAIRE DE SEANCE : Carine MOUSTAUD

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 22

Pouvoirs : 5

Quorum : 15

Objet : VOTE DES SUBVENTIONS 2023 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Rapporteur : Christian GUILLEMOT

Madame la Maire rappelle la volonté municipale de soutenir les associations locales et il est proposé au Conseil Municipal d'examiner la liste des subventions pouvant être accordées en 2023 ci-dessous :

Secteur	Nom de l'organisme	2023
Culture - Cinéma	Association cinéma des Augustins	500,00 €
Culture - Musique	Ecole intercommunale de Musique	2 300,00 €
Culture - Musique	EIME (Orchestre d'harmonie)	3 000,00 €
Culture - Musique	En pl'Ain Chœur	200,00 €
Culture - Patrimoine	Association philatélique	200,00 €
Culture - Patrimoine	Comité histoire et patrimoine	2 000,00 €
Culture - Théâtre	Les grands enfants – Contes en côtère	600,00 €
Culture - Théâtre	Office Municipal de la Culture Montluel	7 000,00 €
Culture Musique	Les amis de l'Orgue	1 600,00 €
Divers	AIMPEC	1 000,00 €
Divers	Association maintien agriculture paysanne	500,00 €
Divers	Comité de Jumelage	2 101,00 €
Divers	Les chasseurs réunis	130,00 €
Divers	Les jeunes Sapeurs-Pompiers de Montluel	200,00 €
Divers	Union des anciens Combattants	200,00 €
Divers	Bouge ton Cordieux	250,00 €
Enfance-Scolaire	Coopérative scolaires Daudet	4 382,00 €
Enfance-Scolaire	Coopérative scolaires Jailleux	448,00 €
Enfance-Scolaire	Coopérative scolaire St-Exupéry	3 822,00 €
Enfance-Scolaire	Sou des écoles de Jailleux	500,00 €

Enfance-Scolaire	Sou des écoles de Montluel	01-210102620-20230404-2023_04_04_15-DE	2 300,00 €
Enfance-Scolaire	APE Villars	Date de télétransmission : 18/04/2023	8,00 €
Enfance-Scolaire	OCCE - RASED	Date de réception préfecture : 18/04/2023	593,00 €
Personnel	Comité œuvres sociales personnel Communal		7 200,00 €
Social-Culture	Maison des Jeunes et de la Culture		83 300,00 €
Solidarité	Sérénade Maison de retraite		400,00 €
Solidarité	Loges de Canitie		100,00 €
Solidarité	Amicales des donateurs de sang		500,00 €
Solidarité	Associations sauveteurs secouristes		450,00 €
Solidarité	Club du Bel Age		2 000,00 €
Solidarité	France Bénévolat des Pays de l'Ain		100,00 €
Sport	Archers du Canton de Montluel		200,00 €
Sport	Club de gymnastique la Sereine		1 800,00 €
Sport	Co-Danse Academy		250,00 €
Sport	Enjoy Pilate		200,00 €
Sport	Luenaz FCCL		1 800,00 €
Sport	Racing Club de Montluel		48 300,00 €
Sport	Twirl sportif		800,00 €
Sport	Union Bouliste		1 400,00 €
Réserve			10 000,00 €
Total			192 634,00 €

Il est précisé que Madame Karine GARNIER, intéressée ne prend pas part au vote des subventions aux associations au titre de l'année 2023.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré avec 23 voix pour et 3 contre DÉCIDE :

- **DE VALIDER les propositions de subventions aux associations ci-dessus détaillées, pour 2023 ;**
- **D'AUTORISER Madame la Maire à verser les sommes allouées à chaque association comme précisé ci-dessus, conformément aux conventions d'objectif qui pourraient être signées entre la Commune et les associations.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,
 Approuvé à la majorité
 Contre : Jean-Claude PERON, Nadine CHAMARD-COQUAZ
 Amara BOUDIB

Transmise en Préfecture le :

Reçue en Préfecture le :

Affichée le :

Pour extrait certifié conforme
 Je certifie que le présent acte
 a été publié ou notifié selon
 les règlements en vigueur

La Maire

La Maire

Anne FABIANO CONTIGLIANI

Anne FABIANO CONTIGLIANI